



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 SEPTEMBRE 2023

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt trois, le 21 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 15 septembre 2023, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

Secrétaire de séance : Thibault LHONNEUR

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
120	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
121	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 22 juin 2023	La Maire
122	Finances – Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLBV)	La Maire
123	Finances – Solidarité internationale – Séisme au Maroc – 8 septembre 2023 – Tempête en Libye – 11 septembre 2023	La Maire
124	Services publics – Délégation de service public – Réseau de chaleur urbaine – Saisine de la Commission consultative des services publics locaux pour avis	Jill GAUCHER
125	Transports – Délégation de service public – Réseau de transport urbain - Saisine de la commission consultative des services publics locaux pour avis	Jill GAUCHER

DEL23/120 - ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

Vu la délibération n°DEL/63 en date du 22 juin 2023, portant délégation du Conseil municipal à la Maire pour prendre certaines décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC23/54 – Direction Générale – Demande de subvention auprès de l'État (Dotation Générale de Décentralisation) – Extension des horaires d'ouverture de la Médiathèque Paul Éluard – Vierzon – Année 2023,
- DEC23/55 — Direction Générale – Décision d'attribution d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité «Cris B»,
- DEC23/56 – Direction générale – Signature de convention pour la mise à disposition de locaux sis 31 avenue Henri Brisson 18100 Vierzon,
- DEC23/57 – Mise à disposition du stade Brouhot – Convention de partenariat entre la ville de Vierzon et l'association Jeune&hum1,
- DEC23/58 – Sports – Mise en place du dispositif « J'apprends à nager » entre le Comité départemental de natation et la Ville de Vierzon – 2023 /2024,
- DEC23/59 – Foncier – Location temporaire d'un terrain communal à Monsieur Kaïs HADDAD,
- DEC23/60 – Finances – Constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances irrécouvrables ou créances éteintes),
- DEC23/61 – Direction Générale – Demande de subvention – Agence de l'eau – Création d'une cour bioclimatique – École maternelle du Colombier Vierzon,
- DEC23/62 – ReaVie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration des Vallées,
- DEC23/63 – Finances – Foire et Salons – Dissolution de la régie d'avances,
- DEC23/64 – Direction générale – Signature de convention pour la mise à disposition de matériel d'entretien des espaces verts au profit de la commune de MASSAY,
- DEC23/65 – Culture – Convention d'occupation temporaire de la Décale par les PEP18,
- DEC23/66 reavie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue Alphonse Pradat,
- DEC23/67 reavie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue Anatole France,

- DEC23/68 reaVie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue de la Convention,
- DEC23/69 reaVie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue MIRABEAU,
- Direction Générale – Mandat spécial à Messieurs Fabien BERNAGOUT et Wendelin KIM pour représenter la Ville de Vierzon en tant qu'invités d'honneur en Turquie dans le cadre d'une mission Ville Jumelée avec Develi du 9 au 13 août 2023,
- DEC23/71 – reaVie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'acquisition d'un système fixe de prélocalisation de fuites pour la surveillance permanente du réseau d'eau potable de la commune de Vierzon,
- DEC23/72 – Direction Générale – Décision d'attribution d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité «Beauty by syl»,
- DEC23/73 – Direction Générale – Demande de subvention – Contrat Ville centre avec le Département du cher – Réhabilitation extension de l'école maternelle Colombier,
- DEC23/74 – Convention d'occupation temporaire de La Décale par la compagnie Adréalyne,
- DEC23/75 – Direction Générale – Signature de conventions pour la mise à disposition de locaux et contrat de location»,
- DEC23/76 – Location de locaux sis 4 rue de Stalingrad – Convention de location entre la Ville de Vierzon et Val de Berry, Office Public de l'Habitat du Cher,
- DEC23/77 – reaVie–Service de l'assainissement collectif - Constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances irrécouvrables ou créances éteintes) et reprise de provisions constatées,
- DEC23/78 – reaVie – service de l'eau potable – Constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances irrécouvrables ou créances éteintes) et reprise de provisions constatées,
- DEC23/79 – reaVie – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'acquisition d'un système fixe de prélocalisation de fuites pour la surveillance permanente du réseau d'eau potable de la commune de Vierzon,
- DEC23/80 – Ville de Vierzon – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réalisation d'un diagnostic des consommations d'eau au sein de ses établissements et obtenir une proposition de plan d'actions et de suivi d'économie d'eau potable,
- DEC23/81 – Ville de Vierzon – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la mise en place de la télé-relève au sein des établissements communaux,
- DEC23/82 – Convention d'occupation temporaire du Théâtre Mac-Nab par l'association Les Trois Coups,
- DEC23/83 – Convention d'occupation temporaire du Théâtre Mac-Nab par l'association Puzzle Centre,

- DEC23/84 – Convention d'occupation temporaire du Théâtre Mac-Nab par l'association La palette du monde,
- DEC23/85 – Théâtre Mac Nab – Convention de mécénat dans le cadre de la saison culturelle 2023-2024,
- DEC23/86 – Théâtre Mac Nab – Convention de partenariat culturel 2023-2024 entre la Ville et le Conseil Régional du Centre Val de Loire– Demande de subvention,
- DEC23/87 – Théâtre Mac Nab – Convention de partenariat culturel 2024 entre la Ville et le Conseil Départemental – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental,
- DEC23/88 – Culture - Renouvellement d'adhésion à Scèn'O Centre,
- DEC23/89 – Culture - Renouvellement d'adhésion au Syndicat National des Scènes Publiques (SNSP),

et la liste des marchés.

DEL23/121 - ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 JUIN 2023

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 22 juin 2023.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. LHONNEUR, M. MICHOUX,, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD Mme ROUX, Mme RUIVO, M. SANSU, Mme SOCHARD, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme RENARD), M. KIM (donne pouvoir à Mme KAOUES), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. LHONNEUR), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme TAIRET (donne pouvoir à M.DUPIN), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 absent : M. KALKIN

DEL23/122 – FINANCES – INSTAURATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS (THLV)

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de taxer les logements vacants à la Taxe d'habitation sur les logements vacants,

- de charger la Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

ADOPTÉ PAR :

23 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. LHONNEUR, M. MICHOUX,, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD Mme ROUX, Mme RUIVO, M. SANSU, Mme SOCHARD, M. BERNARD.

5 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme RENARD), M. KIM (donne pouvoir à Mme KAOUES), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. LHONNEUR), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme TAIRET (donne pouvoir à M.DUPIN).

4 abstentions : M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 absent : M. KALKIN

DEL23/123 – FINANCES – SOLIDARITÉ INTERNATIONALE – SÉISME AU MAROC – 8 SEPTEMBRE 2023 – TEMPÊTE EN LIBYE – 11 SEPTEMBRE 2023

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de témoigner notre solidarité aux populations de ces pays en octroyant une subvention de 4 000 €,
- de dire que 2 000 € seront versés au Secours Populaire et 2 000 € seront versés à la Fondation de France,
- d'imputer la dépense au budget 2023, sous-fonction 524, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. LHONNEUR, M. MICHOUX,, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD Mme ROUX, Mme RUIVO, M. SANSU, Mme SOCHARD, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme RENARD), M. KIM (donne pouvoir à Mme KAOUES), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. LHONNEUR), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme TAIRET (donne pouvoir à M.DUPIN), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 absent : M. KALKIN

DEL23/124 – SERVICES PUBLICS – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – RÉSEAU DE CHALEUR URBAINE – SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR AVIS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un réseau de chaleur et d'en confier la conception, la réalisation et l'exploitation à un opérateur privé dans le cadre de la conclusion d'un contrat de concession de type délégation de service public,
- d'en fixer les caractéristiques suivantes :
 - de confier à un opérateur privé la conception, l'investissement et l'exploitation du réseau de chaleur et des systèmes de production de chaleur associés,
 - d'envisager une durée de contrat entre 20 à 25 ans,
 - de définir le périmètre de la délégation de service public à l'ensemble de la partie urbaine de la ville,
 - d'affirmer que l'outil de production sera une production de chaleur renouvelable ou de récupération avec un taux d'énergies renouvelables d'au moins 65 %,
 - d'estimer la chaleur nécessaire au chauffage et à la production d'ECS des bâtiments (déjà raccordés ou prospects identifiés) à 20GWh en 2030,
 - d'estimer l'ensemble chaufferie et réseau aux alentours de 16 millions d'€ avec un prix de chaleur attendu aux alentours de 114 € TTC/Mwh.
- de saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux afin qu'elle puisse rendre son avis avant le lancement de la consultation sur la future DSP « réseau de chaleur urbaine ».

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. LHONNEUR, M. MICHOUX,, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD Mme ROUX, Mme RUIVO, M. SANSU, Mme SOCHARD, M. BERNARD, M. DESNOUES, Mme GRISON.

6 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme RENARD), M. KIM (donne pouvoir à Mme KAOUES), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. LHONNEUR), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme TAIRET (donne pouvoir à M.DUPIN), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

2 abstentions : M. GODARD, M. LATESSA,

1 abstention par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD).

1 absent : M. KALKIN

DEL23/125 – TRANSPORTS – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN – SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR AVIS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de constituer un service de transport public adapté aux évolutions du territoire vierzonnais et aux contraintes de développement durable,
- de saisir la CCSPL pour se prononcer sur l'opportunité de gérer le futur réseau de transport via un contrat de concession, dont les caractéristiques essentielles seraient les suivantes :
 - une durée comprise entre 6 et 10 ans,
 - la constitution de lignes régulières sur la base d'une rationalisation du réseau existant et de la création d'un pôle multimodal,
 - le développement du transport à la demande,
 - la mise à disposition de vélos en location de longue durée,
 - le renouvellement des véhicules, d'ici à la fin du contrat, si possible sur des catégories de propulsion électrique.

Dans le cadre du contrat, les missions du concessionnaire seront principalement les suivantes :

- Mettre en place l'organisation du service,
- Assurer la promotion du réseau auprès des usagers,
- Mettre à disposition les biens nécessaires au service notamment le matériel roulant.

Conformément aux articles L.1121-1 et suivants du Code de la commande publique, le futur concessionnaire supportera une part de risque d'exploitation.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD Mme ROUX, Mme RUIVO, M. SANSU, Mme SOCHARD, M. BERNARD, , Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme RENARD), M. KIM (donne pouvoir à Mme KAOUES), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. LHONNEUR), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN).

3 abstentions : M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. PERRINET (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 absent : M. KALKIN

Fait à VIERZON, le 22 septembre 2023,

La Maire,

Corinne OLLIVIER